

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaire, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaire.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

- | | |
|------------------------------------|-----------------------|
| 0 Réclamation | : contact@mupras.com |
| 0 Prise en charge | : pec@mupras.com |
| 0 Adhésion et changement de statut | : adhesion@mupras.com |

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

Déclaration de Maladie

N° W19-435581



Mutuelle de Prévoyance
& d'Actions Sociales
de Royal Air Maroc

Maladie

Dentaire

Optique

Autres

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : MOSS

Société :

Actif

Pensionné(e)

Autre :

Nom & Prénom :

Date de naissance :

Adresse :

Tél. :

Total des frais engagés : 439,90 DHS Dhs

Cadre réservé au Médecin

D- Dr. BELYAZID
Chirurgien Dentiste
16, Rue Mokhtar Jazoulit - OUJDA
Tél: 0536 68 07 60 - Fax: 0536 71 29 70

Date de consultation : 15/07/2019

Nom et prénom du malade : EL AKEHAL WALAF Amia Age:

Lui-même

Conjoint

Enfant

Nature de la maladie :

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à :

OUJDA

Le : 15/07/2019



RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES				
Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
				INP : <input type="text"/>

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
 Dr. Boujel Ben Abdellah 50 Bd. Alai Ben Abdellah Tél: 05 33 71 28 00 - Oujda	25-07-19	79,90

ANALYSES - RADIOPHARMACIES

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires
	19/07/19	Z 21	21000
		BPN / RIB / M	

AUXILIAIRES MEDICAUX

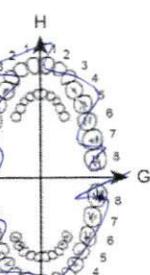
Cachet et signature du Particien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		A M	P C	I M	I V	

BEDEVÉ DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important:

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaire, ainsi que le bilan de l'ODF.

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient	
	H, B, G, D	extraction	DS	COEFFICIENT DES TRAVAUX DS
				MONTANTS DES SOINS DH1501
				DEBUT D'EXECUTION 15/07/19
				FIN D'EXECUTION -

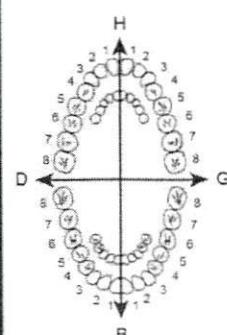
O.D.F
PROTHESES DENTAIRES

DETERMINATION DU COEFFICIENT MASTICATOIRE

	H
25533412	21433552
00000000	00000000
<input checked="" type="checkbox"/>	
00000000	00000000
25533411	21433553

[Création, remont, adjonction]

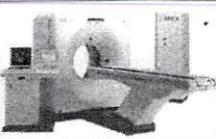
Fonctionnel, Thérapeutique, nécessaire à la profession



VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

Dr. D. J. BENTAYZID
VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION
Chirurgien Dentiste
16, Rue Mokhtar Jazouli - OUJDA
Tel: 0536 68 07 60 - Fax: 0536 71 29 70

CENTRE D'IMAGERIE MEDICALE



Dr MIRALI AHMED
Radiologue
Diplômé de la Faculté de Médecine (CAEN)
• D.U.Maxillo Faciale
• D.U.Traumatologie du sport

- Scanner
- Echographie Doppler Couleur
- Radiologie Numérisée
- Mammographie

10 Rue Lieutenant Belhoussine - ☎ 05 36 69 60 54 – Oujda
Identifiant Fiscal 10610382 Patente 10704814 CNSS 2210863
ICE : 001710092000001
INPE : 081113219

Oujda, le 19/07/2019

Facture N° 2897/2019

19 OCT. 2019

Nom patient : **ELAKEHAL WALAE AMIRA**

Examen(s) réalisé(s) :
O.P.T

Montant : **Deux cent dix (210 DH)**

ARRETEE LA PRESENTE FACTURE A LA SOMME DE :
DEUX CENT DIX DH

REGLEMENT : ESPECES

Dr MIRALI AHMED
F. 10610382
10, Rue Lieutenant Belhoussine
INPE : 081113219

Docteur Driss BELAYZID

Chirurgien Dentiste

- Diplômé de l'Université de Chirurgie Buccal-implantologie et Paradontie des Universités de Paris XII et de Bourgogne Dijon
- Diplôme d'université d'esthétique du sourire - Université Louis Pasteur - Strasbourg
- Diplôme d'université de Sedation Consciente - Université Louis Pasteur - Strasbourg
- Expert assermenté près les Tribunaux d'Oujda

الدكتور إدريس باليزيدي

طبيب جراحي للأسنان

- أخصائي في جراحة الفم والفردة

- طب ما حول السن - جامعي باريس وبوربون ديجون

- أخصائي طب الأسنان التجميلي - جامعة لويس باستور، ستراسبورغ

- أخصائي التخدير الوعي - جامعة لويس باستور، ستراسبورغ

- خبير محلف لدى محاكم وجدة

16, Rue Mokhtar Jazoulit 2^{ème} étage - Oujda

Tél : 05 36 68 07 60 - Fax : 05 36 71 29 70

16، زنقة المختار جازوليت، الطابق الثاني - وجدة

الهاتف : 05 36 71 29 70 - الفاكس : 05 36 68 07 60

Oujda, le 15/6/2009

وجدة، في

ECH KHAL WAHAG ATTIRA

7990

Agypt. eft

1 sat + 38/- = 41/-

D. Driss BELAYZID
Chirurgien Dentiste OUJDA
16, Rue Mokhtar Jazoulit Tel: 05 36 68 07 60 Fax: 05 36 71 29 70

Pharmacie Centrale

Dr. Yousfi Bouchaghmi

50 Bd. Allal Ben Abdellah

Tél: 05 36 71 28 00 - Oujda

Docteur Driss BELYAZID

Chirurgien Dentiste



الدكتور إدريس باليزيدي

طبيب جراحي للأسنان

- Diplômé de l'Université de Chirurgie Buccal-implantologie et Paradontie des Universités de Paris XII et de Bourgogne Dijon
- Diplôme d'université d'esthétique du sourire - Université Louis Pasteur - Strasbourg
- Diplôme d'université de Sedation Consciente - Université Louis Pasteur - Strasbourg
- Expert assermenté près les Tribunaux d'Oujda

- أخصائي في جراحة الفم والفردة

- طب ما حول السن - جامعتي باريس وبوربون ديجون

- أخصائي طب الأسنان التجميلي - جامعة لويس باستور، ستراسبورغ

- أخصائي التخدير الوعي - جامعة لويس باستور، ستراسبورغ

- خبير محلف لدى محاكم وجدة

16, Rue Mokhtar Jazoulit 2^{ème} étage - Oujda

16، زنقة المختار جازوليت، الطابق الثاني - وجدة

Tél : 05 36 68 07 60 - Fax : 05 36 71 29 70

05 36 71 29 70 - الفاكس : 05 36 68 07 60

Oujda, le 15/07/19 وجدة، في

Eh AKEHAL walae Amris

- C.P. T as-S -

Dr MIRAL Ahmed
F. Chirurgien Dentiste
16, Rue Mokhtar Jazoulit
INPR : 05367123219

Dr. Driss BELYAZID
Chirurgien Dentiste
16, Rue Mokhtar Jazoulit - OUJDA
Tél. 0536 68 07 60 - fax. 0536 71 29 70

CENTRE D'IMAGERIE MÉDICALE

Radiologie Numérique : IRM, Scanner, Echographie,
DMO, Doppler, Mammographie, Cone Beam, Dentaire

Dr MIRALI Ahmed

Diplômé de Faculté de Médecine (CAEN)

* D.U.Maxillo Faciale * D.U. Traumatologie du sport * D.U.IRM

Vous pouvez consulter votre examen sur notre
Site web: <http://81.192.139.48:8081/images/>

Avec le login: 115718 et le mot de passe: 89322

Oujda, le 19/07/2019

Prénom et Nom : ELAKEHAL WALAE AMIRA

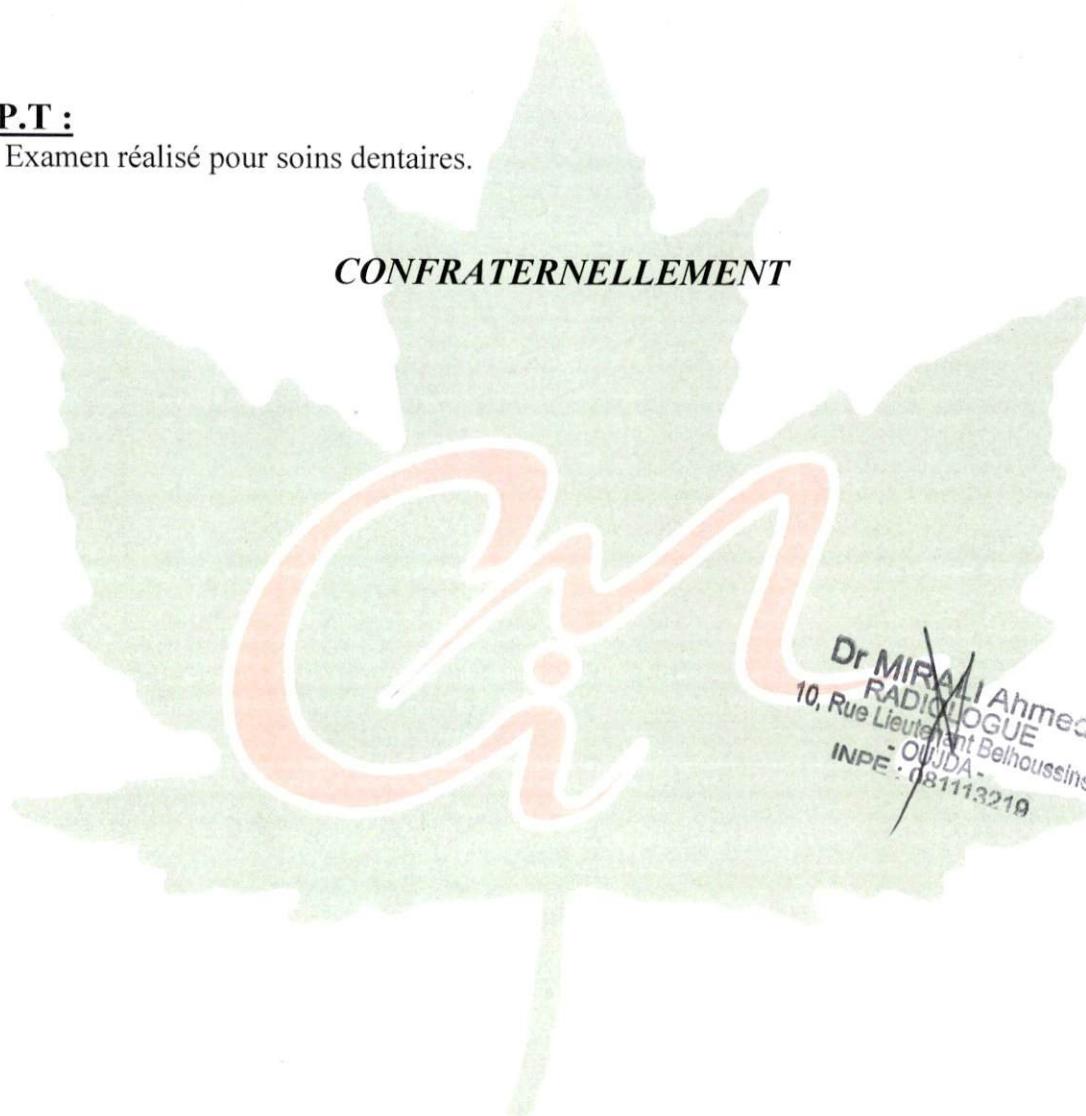
Docteur : BELYAZID DRISS

Compte Rendu

O.P.T :

Examen réalisé pour soins dentaires.

CONFRATERNELLEMENT



AMOXICILLINE ACIDE CLAVULANIQUE **AUGMENTIN®**

500
Rap

Veuillez à:
• G
• S
• C
• S
m

AUGMENTIN
500 mg/62,5 mg
12 sachets



6 118000 160243

1. QU'EST-CE QUE AUGMENTIN 500 mg/62,5 mg ENFANT, poudre pour suspension buvable en sachet-dose ?

Il s'agit d'un antibiotique de la famille des bêta-lactamines associant l'amoxicilline et l'acide clavulanique.

Ce médicament est indiqué chez l'enfant de plus de 30 mois dans le traitement des infections dues aux germes sensibles, notamment dans certaines situations où les espèces bactériennes responsables de l'infection peuvent être multiples et/ou résistantes aux antibiotiques actuellement disponibles.

Que contient AUGMENTIN 500 mg/62,5 mg ENFANT, poudre pour suspension buvable en sachet-dose ?

Les substances actives sont:

Amoxicilline 500,00 mg

Sous forme d'amoxicilline trihydratée

Acide clavulanique 62,50 mg

Sous forme de clavulanate de potassium

PPV : 79,90 DH

LOT : 585810

PER : 08/19



suspension buvable en sachet

nt.

is à votre médecin ou à votre pharmacien.
d'autre, même en cas de symptômes identiques,

Augmentin® est une marque
des sociétés du Groupe Glax

on mentionné dans cette notice, parlez-en à votre

buvable en sachet-dose ET DANS QUELS CAS

Pour un sachet-dose.

Liste des excipients à effet notoire: aspartam (E951): source de phénylalanine, maltodextrine (glucose).

Qu'est-ce que AUGMENTIN 500 mg/62,5 mg ENFANT, poudre pour suspension buvable en sachet-dose et contenu de l'emballage extérieur ?

Ce médicament se présente sous forme de poudre pour suspension buvable en sachet-doses. AUGMENTIN 500 mg/62,5 mg ENFANT, poudre pour suspension buvable en sachet-dose, Boîte de 12 sachets.

2. QUELLES SONT LES INFORMATIONS A CONNAITRE AVANT DE PRENDRE AUGMENTIN 500 mg/62,5 mg ENFANT, poudre pour suspension buvable en sachet-dose ?

Ne prenez jamais AUGMENTIN 500 mg/62,5 mg ENFANT, poudre pour suspension buvable en sachet-dose dans les cas suivants:

- allergie aux antibiotiques de la famille des bêta-lactamines (pénicillines, céphalosporines); tenir compte du risque d'allergie croisée avec les antibiotiques du groupe des céphalosporines,
- allergie connue à l'un des composants du médicament (voir Que contient AUGMENTIN 500 mg/62,5 mg ENFANT, poudre pour suspension buvable en sachet-dose ?),
- antécédent d'atteinte hépatique liée à l'association amoxicilline/acide clavulanique,
- phénylcétoneurie (maladie héréditaire déposée à la naissance), en raison de la présence d'aspartam (E951).

Ce médicament NE DOIT GENERALEMENT PAS ETRE UTILISE en association avec le méthotrexate (voir Prise ou utilisation d'autres médicaments).